



## Frais scolaires en p eriscolaires

Par **cocochanel05**, le **12/07/2016**   **09:38**

Bonjour ma tre

Je per ois une pension alimentaire/ entretien pour mon enfant . Mon enfant rentre au coll ge cette annee et les frais de scolarit  et p eriscolaires sont plus cons quents . (Fournitures scolaires transport scolaire et cantine )

Puis je demander la participation pour moiti  aux frais suppl mentaires   l'autre parent ?

Je ne per ois plus la prime de rentr e scolaire car je vis de nouveau en couple

A ce propos, cela peut il avoir une incidence sur ma requ te ?

Mon nouveau conjoint vers  lui m me une pension alimentaire ET frais scolaires   son ex femme

merci pour vos retours

Respectueusement

Par **cocotte1003**, le **12/07/2016**   **10:28**

Bonjour, seul le juge peut augmenter la pension. Puisque vous vous  tes mis en couple, vos frais ont diminu  puisque vous payez   deux le loyer, l' lectricit ... votre capacit  financi re a donc  volu    la hausse. Si la situation du p re n'a pas  volu , vous risquez plus une baisse qu'une hausse de la pension, cordialement